

**CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 21 décembre 2023**  
**Relevé de décisions**

**Présents** : Philippe Caillebotte – Patrick Orosz – Bernard Jacquot. Yves Lecaudé – Laurent Nicolet  
**Diffusion** : Comité directeur – Newsletter

Quoi	Qui	Quand
<b>DOSSIERS ABORDÉS AU COURS DE LA RÉUNION</b>		
<p><b>Introduction</b>            Accueil de Laurent Nicolet, jeune retraité, ancien professionnel de l'activité avec les sociétés AN Rafting et RES, disponible pour intégrer le groupe de travail Esind du Comité régional</p>		
<p><b>National : Dossiers à suivre avec la Ffck (C° ESIND)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En coopération avec les gestionnaires, propriétaires, maîtres d'ouvrage (EDF CNR), proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages.                ➔ Faire un nouveau courrier de relance à la FFCK suite à celui du 20/11/22 – en s'appuyant notamment sur le cas de la Feysine</li> <li>- Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés.                ➔ Proposer la charte rédigée à la commission nationale en vue d'une adoption par le Conseil fédéral et le BEX</li> <li>- Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et pagayeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...)                ➔ Laurent transmet les documents USA en sa possession qui peuvent inspirer la démarche (à verser dans un nouveau dossier sur Google Drive)</li> </ul>	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>LN</p>	<p>30/12</p> <p>30/12</p> <p>30/12</p> <p>30/12</p>
<p><b>Bassin versant du Rhône : Création d'un emploi de « tête de réseau »</b>            Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, laquelle doit la proposition au Directeur adjoint de l'Agence de l'eau ;            ➔ Relancer Antoine Dubost</p>	PC	30/12
<p><b>Régional : Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FNE : Jacques Pulou, président FNE Isère et VP comité bassin RMC</li> <li>- CEN Rhône Alpes : JY Chetaille, président (PC à participé à l'AG et présenté rapidement les actions de la FFCK en lien avec l'environnement)</li> <li>- FN Pêche : actions communes pour un intérêt partagé</li> <li>- LPO : dont l'application « biodiv sport » serait à élargir aux sports de pagaie</li> <li>- VNF : national et régional (Prin-Abeil)</li> <li>➔ Organiser une journée de travail, échanges, réflexions commune à tous ces organismes et représentants</li> <li>➔ Rédiger une note de synthèse sur le contenu d'une telle journée (les questionnements à poser et les problématiques à résoudre) et sur la forme à lui donner (comment la présenter et à qui l'adresser)</li> </ul>	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p>	2024
<p><b>Régional : Topo guide Haut Rhône</b>  <u>Ce qui a été fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS</li> <li>- Rencontre Comité Via Rhône et Syndicat du Haut Rhône</li> <li>- Courrier « tourisme » à l'Agence touristique régionale et au Conseil régional</li> <li>- Travail de repérage SATE réalisé par A Dubost en août .</li> <li>- Réunion visio le 24/11 avec A Dubost et J Doux pour fixer calendrier de travail</li> <li>- Mise au point d'un rétro planning</li> <li>- Mise à jour de la fiche projet</li> <li>- Suivi de projet sur Google Drive ESIND : <a href="#">lien</a></li> </ul>		

<p><u>Ce qui reste à faire / A Dubost :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Relancer Antoine Dubost pour fourniture pré maquettes papier et numérique prévu en semaine 4 2024</li> <li>➔ Assurer une bonne cohérence entre les différentes sources (CRCK, Laurent Brossat, Antoine Dubost), et les différentes productions : rapport d'expertise 2022, topo guide 2024 et recommandations 2018.</li> <li>➔ Rencontrer Céline Pagnard en janvier pour définir le mode de soutien de CNR (Fiche projet au Plan 5Rhône – volet supplémentaire au contrat actuel – contrat de partenariat spécifique)</li> <li>➔ Solliciter les autres partenaires potentiels : Agence touristique régionale,</li> <li>➔ SHR, Comité ViaRhôna, comités départementaux tourisme</li> </ul>	<p>BJ BJ PC</p> <p>BJ</p> <p>PC/BJ</p>	<p>30/12 Janvier</p> <p>Janvier</p> <p>2024</p>
<p><b>Régional : Budget 2024 du Comité Régional</b> Prévoir dans le budget 2024 au titre de la commission ESIND,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5000 euros pour les frais de recours gracieux et contentieux en cours et potentiels</li> <li>- 2000 euros de frais réels de missions associés</li> </ul> <p>Les dédommagements d'équivalents jours de congés éventuellement requis pour des essais de navigation sont à prendre par le maître d'ouvrage</p>	<p><b>Régional</b> PC</p>	<p>30/12</p>
<p><b>Régional : Tableau des recours administratifs en cours et potentiels</b> Le tableau est actualisé et amélioré avec les impacts financiers et les procédures engagées, notamment afin de budgéter les coûts associés. Tableau accessible sur Google drive ESIND <a href="#">ici</a></p>		
<p><b>Haute Loire – Liste des ouvrages à aménager</b> Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au Préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise, mais sans y intégrer Poutès ; ce qui constitue un point de blocage pour nous et un bras de fer avec l'administration.</p>		
<p><b>Haute Loire – Poutès</b> À la suite de la réunion du 20/08 sur site un document sur le franchissement a été envoyé à EDF et DDT par PC et YL. Nous restons en attente de réaction. EDF ne donne pas d'information et DDT ne répond pas. Dans l'attente d'un nouvel essai à 33 m3, le Comité demande l'inscription de Poutès sur la liste des ouvrages à aménager, le libre passage jusqu'à 50 m3, l'aménagement du barrage pour permettre le passage sur l'ouvrage. Nous n'avons pas détecté de danger, ni de preuve de danger en cas de vague de submersion et les essais de navigation se sont bien passés. Un nouvel essai à 33 m3 en cas de panne de l'usine ne s'avère pas utile, le tribunal ayant déjà statué sur cet aspect du dossier. Toujours au stade des négociations – pas encore des mises en œuvre</p>	<p>YL/NH</p> <p>YL NH</p>	<p>30/10</p>
<p><b>Haute Loire – Pont de Langeac</b> Les gros travaux sur le pont de Langeac vont perturber la navigation. L'enquête publique (close depuis le 30/09) va rendre prochainement ses conclusions. Le Conseil départemental - maître d'ouvrage – prend bien en compte le problème posé et envisage les solutions de navette, portage... Prochaine réunion en janvier 2024</p>	<p>YL/NH</p>	<p>30/10</p> <p>Janv.</p>
<p><b>Puy-de-Dôme : Sioule</b> Une réunion avec DDT 63 est en cours pour aménager la rivière à poissons et la passe à bateaux dans le cadre d'une demande de modification d'un seuil</p>	<p>YL/NH</p>	
<p><b>Haute-Loire : Moulin de Barrère</b> Les travaux prévus pour le chemin de contournement sont prévus comme demandés. Un recours est en cours contre l'échelle à poissons en raison de la non-consultation de la FFCK et contre le chemin de contournement que la Préfecture</p>	<p>YL/NH</p>	<p>30/10</p>

<p>veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire durant les travaux. JED répond au tribunal pour lui signifier, lettre de Nasser à l'appui, que les décisions prises n'étaient que temporaires pour pallier l'urgence de la protection des utilisateurs. Le recours doit se poursuivre.</p>		
<p><b><u>Rhône</u> : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône)</b>  La situation est à ce jour confuse en raison de plusieurs textes se chevauchant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un premier arrêté préfectoral interdisant la navigation des PK 7 à 9 au motif des hydroliennes dont il est démontré qu'elles n'entravent pas la navigation ;</li> <li>- un second AP interdisant spécifiquement la navigation 300 m à l'amont et 100 m à l'aval du seuil de la Feyssine au motif du fonctionnement du barrage CNR à l'amont considéré comme « site industriel » ;</li> <li>- un troisième arrêté interdisant la navigation sur le bras de gauche en raison de travaux en cours.</li> </ul> <p>Dans ce contexte, le Comité régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a demandé par courrier RAR la révision du premier AP - en méconnaissance des 2 autres, découverts récemment - courrier toujours sans réponse à ce jour... ce qui équivaut à un rejet implicite ;</li> <li>- n'a obtenu ni contacts ni soutien au sein de l'administration (Drajes DDT) ;</li> <li>- va rédiger une note de synthèse visant à clarifier la situation juridique, poser les problèmes, proposer des pistes de résolution ;</li> <li>- soutien la pétition lancée par les payeurs locaux et la médiatisation associée (cf article du Progrès du 20/12/2023) ;</li> <li>- va se coordonner avec les auteurs de la pétition (réunion à prévoir) ;</li> <li>- envisage un recours contentieux.</li> </ul>	<p>PC</p> <p>PC</p> <p>BJ</p>	<p>Janv.</p> <p>Janv.</p>
<p><b><u>Haute-Savoie</u> : Barrage d'Arthaz</b>  L'arrêté préfectoral a été pris et EDF est en train de faire la mise en place des panneaux. Le point ultime de débarquement reste à définir avec une bande de marchepied adaptée pour le débarquement (sujet oublié par la préfecture). Patrick a écrit au propriétaire du terrain concerné : rencontre prévue avec le propriétaire et EDF le 3 janvier 2024  Élément nouveau : EDF a déposé un dossier pour augmenter la puissance de la centrale et renouveler la concession <b>pour 50 ans</b>. Un avis est à remettre courant Janvier.</p>	<p>PO</p> <p>PO</p>	<p>30/11</p> <p>Janvier</p>
<p><b><u>Ain</u> : Ain Aval</b>  Le courrier pour initier une démarche d'amélioration des conditions de pratique a été fait fin juin. Le Conseil départemental a répondu favorablement en proposant de mobiliser sa CDESI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ La réponse du SR3A est attendue suite à la promesse téléphonique de la directrice début décembre.</li> <li>➔ Une rencontre sera ensuite à organiser avec la DDT</li> </ul>	<p>BJ</p>	<p>30/12</p>
<p><b>Projet de nouveau barrage « Rhonergia » - Isère / Ain</b>  Le comité directeur du Comité régional a émis un avis négatif lors de sa réunion de juin (cf compte rendu). Le creusement du lit à l'aval de l'ouvrage pour augmenter la chute conforte notre avis défavorable.  Bernard et Patrick étaient présents à la réunion du 13/09 avec les « garants » de la procédure de consultation publique, laquelle démarre maintenant avec l'ouverture des « cahiers des acteurs » et se prolongera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 selon un calendrier resserré</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Formuler une proposition au cahier des acteurs en veillant à rester sur le champ de la continuité de la navigation sur une rivière qui coule</li> <li>➔ Faire valider cette proposition par le comité directeur</li> <li>➔ Observer la situation avant de s'engager dans la pétition lancée par le collectif</li> </ul>	<p>BJ/PO</p> <p>PO LN</p> <p>BJ</p>	<p>Janvier</p> <p>15/02</p>
<p><b><u>Régional</u> : Communication sur nos actions</b>  Notre commission ne communique pas assez en direction de tous les payeurs,</p>		

<p>licenciés et non licenciés, pour informer sur nos actions et motiver de nouvelles adhésions pour mieux financer nos actions.  Une proposition est à rédiger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- via de nouveaux supports : FB dédiés</li> <li>- via les supports existants : NL FB Insta</li> </ul> <p>Si nous avons intérêt à diffuser des informations sur l'état d'avancement des négociations, il faut le faire avec prudence pour ne pas risquer de bloquer les discussions.</p>	<b>LN</b>	2024
<b>DOSSIERS REPORTÉS</b>		
<p><b><u>National</u> : Dossiers à suivre avec la Ffck :</b>  Prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF concernant la gestion des lâchers d'eau = cf notre courrier du 20 octobre 2022 resté sans réponse</p>	PC	30/12
<p><b><u>Bassin versant du Rhône</u> : Commissions géographiques Rhône</b>  Elles auront notamment pour objet de préparer le futur SDAGE du bassin versant du Rhône (démarche similaire sur tous les bassins versants français) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Haut Rhône, le 19 mars ;</li> <li>- Bas Rhône le 21 mars.</li> </ul>	PC	Janvier
<p><b><u>Régional</u> : Projet de développement 2022 2025</b>  Bernard, Claire Landrin et Rémy Baudoin préparent un point d'étape de l'avancement du projet en vue de l'AG 2023, et notamment sur l'axe 2 spécifique à la commission ESIND</p>	BJ	Janv.
<p><b><u>Régional</u> : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR</b>  <u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation</li> <li>- Amendements et annotation de la commission ESIND (Bernard, Philippe) sur la première puis sur la seconde version du document rédigé par Laurent</li> <li>- Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages</li> <li>- Relecture du document final présenté par Laurent et rédaction de l'avis du Comité en veillant à la cohérence avec les avis des professionnels, le topo guide et les reco 2018.</li> <li>- Facturation de 14.400 euros à CNR / envoyée 15/11 - sur l'exercice 2023, selon modalités convenues avec Samuel Deviller CNR</li> </ul> <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du rapport d'expertise</li> <li>- Relecture par Laurent Nicolet</li> <li>- Facturation du solde début 2024</li> </ul>	LB LN PC SL	30/11 30/12 30/01
<p><b><u>Régional</u> : Projet de réunion régionale (séminaire) avec les services de l'État</b>  Relancer le référent régional sport de nature (JB Delpy) et la cheffe de service (MC Doha) via le directeur (B Feutrier), afin d'organiser un séminaire ESIND avec les référents départementaux sports de nature et d'assurer un meilleur suivi des différents (et nombreux dossiers départementaux)</p>	BJ LB CL	30/11 30/11
<p><b><u>Isère Ain</u> : Dossier des Molottes</b>  Le courrier de réponse envoyé à CNR a été suivi par une réunion de laquelle des conclusions partagées ont émergé consistant à suivre les travaux projetés et à adapter notre position en fonction des résultats observés. Dans tous les cas, il convient de maintenir une préférence de continuité de navigation par la lône, ainsi que le portage en rive droite.  Prochain jalon : dossier de consultation transmis par la DREAL</p>	BJ/PC	

<p><b>Isère : Romanche</b> Un recours est en cours et des essais de navigation sont projetés à mai 2024, dont les modalités restent à convenir avec EDF et les services de l'État</p>	PGR PC	Mai 24
<p><b>Isère Savoie : Comité de suivi de la concession à EDF Alpes</b> La DREAL a répondu positivement à notre recours par courrier RAR du 27 juin 2023 aux Préfets de l'Isère et de la Savoie. Nous restons toujours en attente de l'arrêté modifié et/ou de la prochaine convocation.</p>	BJ	
<p><b>Savoie : Interdiction navigation sur l'Isère à La Bathie</b> Les deux arrêtés préfectoraux de 2000 ont fait l'objet d'un recours par courrier RAR du 10 juillet 2023 du Comité régional. Le dossier est instruit par la DSIPC de la Préfecture de Savoie. Nous restons en attente d'une réunion de travail</p>	BJ	30/11
<p><b>Savoie : Arrêté préfectoral « amont de Moutiers »</b> L'association Tarentaise eau vive (TEV) a finalisé et diffusé un courrier du 20 octobre 2023 au Préfet et Sous-Préfet détaillant les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018. Le Comité régional a appuyé la démarche par un autre courrier du 17 novembre 2023 favorable aux modifications demandées. Nous restons en attente des suites qui seront données.</p>	BJ	
<p><b>Savoie : Rétablissement de l'épis de la « vague des France » à Aime / Macot</b> Suite au courrier de la FFCK du 19 octobre 2022 au Préfet de la Savoie, le principe du rétablissement de l'épis est acté par la commune. La méthode et la date des travaux restent à fixer en concertation avec EDF, la mairie, le club et les professionnels (probablement avril 2024).</p>	BJ	
<p><b>Ardèche Drôme : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau</b> Les préconisations du Comité ont été prises en compte et les travaux sont en cours. <i>La rampe est faite. Les travaux sont arrêtés (crue du Rhône ?)</i></p>	PC	
<p><b>Ardèche : Réouverture des Lônes de Vion</b> Le Comité a émis un avis défavorable pour non prise en compte de la navigation.</p>	PC	
<p><b>Ardèche : Barrage de St Martin d'Ardèche</b> Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage. À suivre</p>	PC	
<p><b>Régional : Documents associés à ce compte rendu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lettre du 20 nov 22 sur obligation de moyens des maîtres d'ouvrages</li> <li>- lettre du 20 octobre 2022 Gestion lâchers EDF à Bourg-St-Maurice</li> <li>- courrier, projet et profil d'emploi « tête de réseau »</li> <li>- fiche projet « topo guide Haut Rhône »</li> <li>- courrier « tourisme » à ATR et CR AURA</li> <li>- charte de représentation de la FFCK dans les instances de concertation</li> <li>- documents emploi tête de réseau</li> <li>- tableaux des recours administratifs</li> <li>- rapport d'expertise de Laurent Brossat</li> <li>- axe 3 du projet de développement</li> </ul>		
<p><b>Prochaine réunion : jeudi 18 janvier 2024 - 9 h 30 / 11 h 30</b></p>		